

SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES « MONOPRIX »

A la demande du Conseil du Marché Financier et suite au dépôt d'un projet d'Offre Publique d'Achat portant sur les actions de la société « MONOPRIX », la cotation des titres «**MONOPRIX** » sera suspendue à partir du **18 août 2022**.